



Communication et organisation

47 | 2015

Recherches émergentes en communication des organisations

À la recherche de la trace

To the pursuit of trace

Béatrice Galinon-Méléneç



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/4876>

DOI : [10.4000/communicationorganisation.4876](https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.4876)

ISSN : 1775-3546

Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2015

Pagination : 31-50

ISSN : 1168-5549

Référence électronique

Béatrice Galinon-Méléneç, « À la recherche de la trace », *Communication et organisation* [En ligne], 47 | 2015, mis en ligne le 01 juin 2018, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/4876> ; DOI : [10.4000/communicationorganisation.4876](https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.4876)

À la recherche de la trace

Béatrice Galinon-Mélénez¹

La revue *Communication & Organisation* consacrée aux « Applications de la sémiotique dans les organisations » (n° 39, 2011)², nous a donné l'occasion de présenter, en binôme avec Annick Monseigne, « La sémiotique des *signes-traces* appliquée au recrutement : le cas de la recherche du “bon” candidat via les traces numériques »³. Nous y avons mis en évidence l'importance des méthodes rationnelles dans les choix des acteurs et dénoncé les limites de cette rationalité dans l'interprétation des signes. Pour avoir attiré l'attention des praticiens sur le rôle de leur propre histoire sociale et culturelle dans leurs jugements. Avec cette prise de conscience, l'idée selon laquelle le sentiment d'évidence d'une signification n'est en fait que la trace d'un schème cognitif qui ne se pose pas la question de ses propres conditions de possibilité de penser le monde⁴ s'est imposée progressivement à eux.

De l'entreprise au musée, de l'économique à la culture, de l'individuel au social, de l'oralité à l'écriture, numérique ou non, la trace est aujourd'hui partout évoquée. C'est pourquoi il nous a paru indispensable d'interroger la notion de trace sous ses diverses facettes et de présenter les raisons pour lesquelles l'humain est, à nos yeux, fondamentalement⁵ un « Homme-trace » dont l'écologie communicationnelle s'inscrit dans une *sémiotique incarnée relationnelle* qui n'enchaîne pas le sens uniquement dans la linguistique et ses entrebâillements plus ou moins affirmés à la sociologie.

1 Béatrice Galinon-Mélénez est professeure en sciences de l'information et de la communication à Normandie-université (Le Havre). Elle dirige l'équipe « L'Homme-trace » de CIRTAI/IDEES UMR 6266 CNRS. galinon@free.fr.

2 *Communication & Organisation*, n° 39 dirigé par Andrea Catellani et Martine Versel, Presses universitaires de Bordeaux, juin 2011.

3 Béatrice Galinon-Mélénez et Annick Monseigne, « La sémiotique des “signes-traces” appliquée au recrutement : Le cas de la recherche du “bon candidat” via les traces numériques » in *Communication & Organisation*, n° 39, p. 111-123.

4 En 2014, un article sur le « corps genré » fait le point sur la problématisation de la question du corps en SIC, cf. bibliographie.

5 Au-delà de ces enjeux organisationnels, l'engouement actuel du public pour la préhistoire (par exemple, la reconstitution des grottes de Lascaux) témoigne de l'attraction que constituent les traces relatives à l'histoire de l'humanité.

Tandis que *Communication & Organisation* publiait son trente-neuvième numéro, paraissait le tome I de la série *L'Homme trace* du CNRS⁶. Sur la première de couverture, la trace⁷ du premier pas posé sur la lune rappelle l'une des illustrations la plus commune des traces humaines, celle liée à sa mobilité⁸. Mais la trace de la vie humaine ne se limite pas à la trace de pas sur le sol. Elle touche également l'espace : la vie suppose des échanges avec l'environnement pour – au minimum – maintenir et renouveler les cellules du corps. Or, ces interactions vitales modifient – même très temporairement – l'environnement et, en retour, ces micro-organismes – invisibles à l'œil nu – influencent la vie de l'Homme⁹. La trace est donc le corollaire de la condition corporelle de l'humain.

Cet aspect – l'Homme producteur de traces primaires liées à la vie – se conçoit très aisément. Les contemporains sensibilisés au fait que leur mode de vie produit des traces – par exemple, la pollution – qui ont des conséquences sur leur santé conçoivent facilement que les traces qui pénètrent le corps modifient son fonctionnement. C'est ainsi que tout individu est disposé à admettre que l'homme est à la fois un producteur de traces et un construit de traces. C'est l'approche la plus triviale pour saisir que l'humain est un *Homme-trace*.

L'Humain est un être qui vit au sein de systèmes complexes et qui est lui-même un organisme composé de systèmes complexes en interaction. Poser que l'ensemble est en interaction monte encore le degré de complexité. C'est dire qu'analyser les processus qui interagissent entre le corps de l'humain et son milieu¹⁰ relève d'une gageure quasiment insurmontable. D'autant plus que cette recherche implique le décroisement de références qui appartiennent à des logiques scientifiques nourries dans des contextes et des temporalités différentes.

Faire sauter les verrous disciplinaires liés aux relations entre humain-humain, émotion-raison, individuel-social, humain-non humain est une problématique complexe que nous tentons de résoudre en nous centrant sur un seul aspect : la trace. Encore faut-il circonscrire comment se construit sa signification.

6 *L'Homme trace*, tome 1, CNRS éditions, 2011.

7 Nous utilisons ici le sens commun du terme trace.

8 B. Galinon-Méléneq, « Une mobilité existentielle, Déclinaison du paradigme de la trace » in *L'Homme trace*, tome 1, *op. cit.*, p. 366.

9 Les personnes allergiques expérimentent en permanence ce processus.

10 A. Berque, (Traduction et glose de) Watsuji Tetsurô, *Fûdo. Le milieu humain*, Paris, Éditions du CNRS, 2011, cité par B. Galinon-Méléneq, « Des signes-traces à l'Homme-trace », in *Intellectica*, n° 59, 2013/1, p. 108.

Les différents usages du terme « trace »

L'usage ordinaire du terme trace

Dans son sens ordinaire, le terme trace recouvre le fait de postuler qu'une chose déposée dans le passé a été conservée dans le présent. Il serait utilisé pour exprimer un « *ça a été* » (Barthes 1980)¹¹.

Un individu qui cherche une trace, recherche une chose particulière, pour laquelle celui qui « enquête » pré suppose un lien de cause à effet qui lui fait attribuer à la chose une valeur d'*indice* (Peirce 1958, Ginsburg 1989)¹². Cet attribut implique de supposer :

- qu'un *dépôt* a été laissé – volontairement ou non – dans l'environnement à l'occasion d'un processus. Nous disons bien dépôt ; ce qui signifie qu'il n'y a pas nécessairement inscription dans la matière (exemple : un cheveu sur un costume) ;
- que la chose cherchée est un élément d'un tout que l'on cherche à reconstituer (exemple : la personne rencontrée par celui qui porte le costume) ;
- il implique donc également la volonté de l'observateur de trouver une chose qui fasse sens pour reconstituer une situation passée.

Cette explication rationalise et met des mots sur un processus que l'on peut en fait remarquer également chez un animal qui suit les indices de la présence d'une proie. Or, l'animal ne raisonne pas. Il ne nomme pas le processus. Il le vit *via* la relation entre son corps et le milieu. C'est à partir de cette observation que, comme nous le verrons plus loin, nous placerons l'analyse des traces processuelles en insistant sur le rôle d'une *sémiotique incarnée*¹³.

Quand la trace devient « empreinte »

Mais restons encore un moment dans le registre du langage, au sens le plus général du terme.

Pour nous, l'*empreinte*¹⁴ est un sous-ensemble de la notion de trace ; elle correspond à une catégorie particulière de trace : celle qui est inscrite en profondeur dans la matière. La différence est importante ; elle intègre la notion de difficulté – voire d'impossibilité – de l'effacement.

Constatant que certains auteurs assimilent empreintes et traces, nous nous sommes demandé s'il existait un point commun entre eux. Il nous est apparu que ce sont souvent ceux qui appartiennent à un contexte professionnel où

11 R. Barthes, *La chambre claire*, Paris, Gallimard, 1980.

12 Pour des développements sur la notion d'indice voir : C. Ginsburg, *Traces. Racines d'un paradigme indiciaire*, in *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*. Paris, Flammarion, 1989, p. 139-180.

13 La *sémiotique incarnée* vaut aussi bien pour l'homme que pour l'animal.

14 Empreinte : nous distinguons les termes « trace » et « empreinte ». Le terme « *empreinte* » découle du verbe *empreindre* issu (1213) du latin *impremere* « appuyer sur » et signifie initialement (1250) « marquer par pression sur une surface ». Le terme « trace » comprend un plus grand degré de généralité et de nuances. Pour nous, la notion de trace englobe l'empreinte qui est une trace connotée d'un marquage plus appuyé. Sur cette base, toute empreinte est trace mais toute trace n'est pas empreinte.

l'effacement est problématique. C'est le cas des informaticiens qui parlent de « *traces numériques* » en assimilant leur signification à celui d'empreinte.

La trace numérique est constituée à partir d'empreintes numériques laissées volontairement (ou non ?) dans l'environnement informatique à l'occasion de processus informatiques (Alain Mille 2013 : 8).

Nous expliquons ce raccourci par le fait que l'écriture digitale – comme d'ailleurs toute forme d'écriture – est une *inscription* (Jeanneret, 2011, 2013, 2015)¹⁵.

Une constante semble émerger : quand le terme trace est assimilé au terme empreinte¹⁶, on voit apparaître des déclinaisons qui se réfèrent soit au support (traces numériques, traces corporelles, traces documentaires) soit à son effet (traces affectives, traces émotionnelles)¹⁷.

Quand la trace devient « indice »¹⁸

Le caractère indiciaire attribué à une chose, à un fait, est donné par l'observateur. Dans le langage ordinaire, le terme *indice* se substitue au terme trace à chaque fois qu'il s'agit d'une recherche rationnelle de signification en vue d'établir qu'une situation passée s'est bien déroulée selon une inférence interprétative¹⁹. D'une certaine manière, on peut dire que l'individu²⁰ doit être à la recherche d'un indice pour que la chose vue soit perçue en tant qu'indice. C'est pourquoi, en ce qui concerne l'humain²¹, nous proposons d'associer l'émergence d'une signification indiciaire à la prise en compte les « traces cognitives » inscrites dans le cerveau de l'observateur.

Mais que ce soit pour l'homme ou pour l'animal, repérer une chose en tant qu'indice²² est le signe-trace de l'incorporation (in-corps) des interactions antérieures entre lui et son environnement.

15 Cf. les chapitres de Yves Jeanneret dans chacun des tomes de la série l'Homme-trace du CNRS.

16 L'assimilation trace-empreinte existe souvent pour signifier « inscription durable » (exemple : « traces cognitives » pour dire « empreintes cognitives »).

17 Cf. Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli* (2000) et la synthèse d'Alexandre Serres dans « Quelle(s) problématique(s) de la trace (2002).

18 Cf. C. Ginsburg, 1989.

19 Des illustrations sont proposées dans la Préface du tome 3 de la série Homme-trace (CNRS éditions).

20 Le terme *individu* – qui provient du latin scolastique *individuum*, indivisible – est commun à toutes les espèces et signifie « Être vivant ou végétal, distinct et délimité » (Larousse).

21 Cf. plus haut la note sur l'indice en relation avec une *sémiotique incarnée* commune à l'Homme et à l'animal.

22 Quand l'humain pense qu'une chose est un « indice », il procède à un jugement, qui comme tout jugement extériorise des incorporations antérieures, c'est pourquoi nous mettons le jugement dans la catégorie « signe-trace » que nous explicitons plus loin.

Quand la trace devient « signe-trace »²³

La terminologie *signe-trace* évoque deux faces²⁴ de la trace : l'une tournée vers l'histoire, le passé et l'autre qui, tournée vers l'interaction présente, devient signal²⁵.

Les humains souhaitent souvent gérer les traces laissées par leur histoire de vie : tantôt ils activent des traces et mettent en œuvre des stratégies pour les rendre immédiatement et très généralement accessibles, tantôt ils les enfouissent²⁶. Ce processus révèle la projection qu'ils opèrent sur l'intérêt porté à leur réputation. Cependant, leur tri peut être inopérant dans la mesure où le milieu²⁷ récepteur ne serait pas celui anticipé (dans sa nature, dans ses caractéristiques culturelles et sociales). Quand ils opèrent un effacement, la trace processuelle de cet effacement, pour être plus difficilement détectable, n'en est pas moins existante.

Ainsi tout comportement ne peut être considéré comme signe qu'en ce qu'il résulte de processus, d'interactions, de relations. C'est pourquoi, nous lui préférons le terme « signe-trace », terminologie qui a ses limites, mais qui présente comme intérêt de rappeler, par sa construction même, que ce que l'on nomme signe prend sens dans un *entre-deux* de traces processuelles²⁸ : il relève à la fois de l'externe (que l'on peut, à ce titre, observer) et de l'interne (sur lequel on ne peut que porter des hypothèses interprétatives). Ainsi conçu, le paradigme des signes-traces permet de revisiter les rôles respectifs du visible/invisible, du vu/ressenti, de la raison/émotion dans l'interprétation.

Je ne perçois pas la colère ou la menace comme un fait psychique caché derrière le geste. Je lis la colère dans le geste. Le geste ne me fait pas penser à la colère, il est la colère même. (Merleau-Ponty, 1976)²⁹

Ce à quoi nous ajoutons pour notre part : je perçois cette colère en ce qu'elle fait écho à des traces qui habitent mon corps.

Même un bébé peut la percevoir car la perception des émotions de base est inscrite dans l'histoire de l'Évolution ; ce qui conduit à dire qu'elle est « innée » (Darwin, 1872)³⁰.

23 Pour nous, quand la trace est repérée en tant que trace, elle devient signe-trace et, *si tout signe est signe-trace, toute trace n'est pas signe*.

24 Pour simplifier une relation inscrite dans la complexité.

25 L'attention étant elle-même un signe-trace. Cf. le graphe en annexe.

26 En espérant que le temps de cette démarche « archéologique » découragera l'enquêteur.

27 Cf. Augustin Berque, *op. cit.*

28 Cf. B. Galinon-Mélencé in la *Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication* (RFSIC, 2013).

29 « C'est dans l'épreuve que je fais d'un corps explorateur voué aux choses et au monde, d'un sensible qui m'investit jusqu'au plus individuel de moi-même et m'attire aussitôt de la qualité à l'espace, de l'espace à la chose et de la chose à l'horizon des choses, c'est-à-dire à un monde déjà là, que se noue ma relation avec l'être. », M. Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1976.

30 Ch. Darwin, *L'expression des émotions chez l'Homme et chez les animaux*, 1872, Rivages, 2001.

Ces traces processuelles se métissent d'autres traces processuelles, par exemple celles liées au système culturel dans lequel s'insère l'Homme-trace. Au sein d'une même culture, l'échoïsoïation de signes-traces s'effectue sans trop de difficulté. Par contre, elle se complexifie quand les personnes en co-présence ont une histoire de vie, sociale et culturelle fortement différenciée.

L'échoïsoïation des signes-traces : un révélateur de signification ?

Le comportement d'un individu est un *signe-trace* particulier qui donne lieu à jugement, à commentaire par autrui. Mais ce jugement est lui-même un signe-trace de :

- De l'orientation de l'attention, d'un tri de quelques signes-traces parmi tous ceux qui constituent les comportements de l'Autre,
- Des hypothèses sous-jacentes sur le processus qui les a produits.

L'Homme-trace condamné à l'incommunication (a-communication) ?

Chacun humain a déjà expérimenté ses limites quant à sa capacité à accéder à la totalité de la complexité d'un autre être humain. L'échoïsoïation des signes-traces de deux individus ne peut jamais être parfaite ; en conséquence, l'Homme-trace est condamné à l'incommunication (a-communication). Cependant, une échoïsoïation de signes-traces peut se produire de façon très forte. La complexité des interactions de traces qui l'a rendu possible est impossible à analyser. Même pour MONTAIGNE qui ne trouva pour exprimer ce processus³¹ que ces mots : « *Parce que c'était lui. Parce que c'était moi* »³².

La représentation humaine de la Réalité : une forme de signe-trace ?

Notre conception évolutionniste du monde nous conduit à penser que rien ne naît *ex nihilo* ; pour nous, la *Res* est – par essence – une trace processuelle de l'Évolution³³ et le fait que l'humain sache voir dans le réel les traces processuelles de la construction du monde est indépendant de la réalité de son existence : la terre n'est qu'une poussière d'étoile (selon l'expression de l'astrophysicien Hubert Reeves³⁴), trace processuelle d'une évolution qui le dépasse.

31 À l'origine de son amitié avec La Boétie.

32 « Si on me presse de dire pourquoi je t'aime, je sens que cela ne se peut exprimer, qu'en répondant parce que c'était toi, parce que c'était moi. » M. Montaigne, « De l'amitié », *Les essais*, extrait du livre 1^{er}, chapitre XXVIII. Cf. *Littérature et amitié*. Auteurs : les grands auteurs de la littérature, Poche 2004.

33 Cf. B. Galinon-Méléneq, in *Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication*, RFSIC n° 4, 2014 et dans *NETCOM* n° 28, 2014. Cf. B. Galinon-Méléneq, *Expérience incarnée, construction cognitive et jugement : Le rôle des « signes-traces » du corps dans la signification* in *Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication*, RFSIC n° 3, 2013.

34 Cf. Hubert Reeves, *Poussières d'étoiles*, Poche, Points, 2014, 280 pages.

Illustration de cette hypothèse

Nous voyons une illustration de la pertinence de nos interprétations dans le fait que des scientifiques issus de tous les horizons cherchent les origines de la vie dans l'analyse de comètes. Pour eux, elles qui constitueraient « *les vestiges* » de cette époque.

Dans un documentaire intitulé « *L'aventure Rosetta. Aux origines de la vie* » est présenté un programme lancé en 1993 par l'Agence Spatiale Européenne³⁵. « Ce programme visait à poser un laboratoire sur une comète. Étant donné les distances (six milliards de kilomètres) et les difficultés techniques (un vol qui a duré dix ans) et scientifiques (les différences entre notre système et les comètes faites de poussières et de glace), il a fallu 21 ans pour atteindre cet objectif. C'est en novembre 2014, que le laboratoire *Philae* placé dans la sonde *Rosetta* a atteint son objectif et s'est posé sur la comète *Tchouri*. Les astronomes³⁶ espèrent qu'elle contient les traces de l'origine de la formation du système solaire³⁷ car elle semble orbiter depuis l'origine dans la ceinture de *Kuiper*, ce qui les aurait rendu non accessibles à de nouvelles interactions et donc à l'intégration dans leurs corps de nouvelles traces. Leur analyse devrait permettre de comprendre le processus d'agglomération des *cométésimaux*³⁸ ayant abouti à des formations de plus en plus grandes ».

Dans ce documentaire, les scientifiques³⁹ qui dirigent cette aventure précisent : « la difficulté provient que rien ne prouve que les hypothèses que nous formulons à partir de l'avancée actuelle de nos connaissances soient appropriées ; si le système était radicalement différent de ce que nous sommes en mesure de projeter à son sujet, nous ne pourrions aboutir dans notre objectif de connaître les traces de l'origine de l'évolution et de la vie humaine ».

À notre sens, nous sommes là dans une illustration de nos propres hypothèses : l'univers existe en dehors de l'homme et la représentation que nous en avons est le signe-trace des limites de l'Homme.

Ces propositions interprétatives invitent à plusieurs développements : les uns relèvent de leurs mises à l'épreuve ; les autres d'un questionnement sur la notion même de trace et de la transformation de signification selon celui qui l'utilise.

³⁵ Ce qui suit correspond à des notes prises lors de la vision de « *L'aventure Rosetta. Aux origines de la vie* », documentaire diffusé sur ARTE le 12 juin 2015 à 22h40.

³⁶ L'astrophysicien qui regarde obstinément le ciel porte en lui les traces d'une connaissance qui diffère de celle des Sumériens qui cherchaient à saisir l'univers des dieux dans cette observation. Pour partir à la chasse de traces dans le ciel, il bénéficie d'outils d'observation qui portent les traces de l'évolution technologique. Cet exemple montre que plusieurs types de traces - au sens large - cognitives, culturelles, technologiques, etc. - se conjuguent pour soutenir la recherche de traces encore cachées de l'Évolution.

³⁷ Jean-Pierre Bibring. Cf. <https://cnes.fr/fr/web/CNES-fr/11494-gp-se-poser-sur-une-comete-une-interview-de-jean-pierre-bibring-et-philippe-gaudon.php>.

http://www.esa.int/spaceinvideo/Videos/2015/06/Replay_of_Rosetta_conference et « *L'aventure Rosetta. Aux origines de la vie* », ARTE, *op. cit.*

³⁸ Petits corps du cosmos.

³⁹ Cf. Jean-Pierre Bibring in France Culture, <http://www.franceculture.fr/player/reecouter?play=4994001>

La trace vagabonde

Le corps, un élément incontournable de la condition humaine

Pour expliquer que l'espace sensible, lié par des processus mutuellement corrélés, s'incarne dans la matière corps, dans le cerveau, dans la chair en y laissant ses traces, il peut être fait appel à Varela⁴⁰, à Damasio⁴¹, mais aussi à Levinas⁴² pour lequel la relation dedans-dehors du corps sous forme de coupure apparaît alors comme une *métaphore spatiale* : la frontière individu/environnement n'est qu'apparente, visuelle. En fait, les corps sont *poreux* : le « *dedans* » porte en lui des « choses » venues du « *dehors* » ; le « *dehors* » contient des « choses » en provenance de notre « *dedans* ».

Certaines personnes qui incorporent les interactions avec leur environnement ne peuvent pas toujours en extérioriser des signes-traces. Le livre de Jean-Dominique Bauby *Le Scaphandre et le papillon*⁴³ est très significatif à cet égard : l'auteur a subi un accident cardio vasculaire cérébral qui empêche tout mouvement de son corps, toute parole ; son corps semblable à celui d'une momie semble – nous disons bien « semble »⁴⁴ – ne rien extérioriser. Sans signe de vie visible au regard de l'homme, beaucoup de personnes n'ont plus de repères⁴⁵. Elles pensent que Jean-Dominique Bauby a perdu toute interaction sensible. Pourtant, sa compagne, portée par un élan permanent à l'interaction avec lui cherche un indice de vie intérieure. Attentive au moindre mouvement, elle perçoit un jour la paupière qui bouge. Leur histoire commune leur permet alors de construire un langage unique révélateur de l'*échoisation des signes-traces* qui existe entre eux. Jour après jour, Jean-Dominique Bauby livre, battement après battement de paupières, ses impressions, ses émotions, ses difficultés. Il révèle que, quand son corps n'émettait aucun mouvement visible aux autres, il entendait tout, comprenait tout.

Cette illustration permet de mieux cerner l'intérêt d'une interrogation sur la visibilité ou l'invisibilité des signe-traces et leurs rôles dans la relation. Récemment, ces questions semblent trouver de nouvelles réponses avec le développement des neurosciences et de l'imagerie cérébrale. Les hypothèses sur l'incorporation dans le cerveau de signes-traces des interactions homme-environnement trouvent leur concrétisation dans l'avancement de la science. Le périmètre du paradigme des signes-traces se précise. Les exemples d'application se multiplient. Tous les domaines sont tour à tour explorés : santé,

40 F. Varela & E. Thomson, *L'inscription corporelle de l'esprit*, Paris, Seuil, 1999.

41 A. R. Damasio (2003), *Spinoza avait raison, joie et tristesse*, Paris, Odile Jacob, p. 217 (note de B. Galinon-Méléne).

42 E. Levinas cité par J. Derrida, *L'écriture et la différence*, Points Seuil, 1967, p. 165.

43 J. D. Bauby, *Le Scaphandre et le papillon*, Pocket, 1998.

44 Aux yeux des humains. Mais des expériences récentes montrent que les chiens perçoivent des signes de vie que les humains ne perçoivent pas.

45 Dans notre vocabulaire, la marque est une empreinte qui délimite un champ interprétatif.

insertion professionnelle, gestion des ressources humaines, conséquences liées à l'usage des technologies de l'information et de la communication, etc.

Dorénavant, la biologie et l'épigénétique repèrent que des *inscriptions corporelles* se transmettent de génération en génération. C'est ainsi que les signes-traces du corps permettent non seulement *des identifications individuelles* (exemple : les recherches de paternité) mais aussi à des *identifications collectives* (exemple : mise en visibilité des traces d'ancêtres issus d'Afrique, d'Europe, d'Asie, etc.)⁴⁶.

Ces découvertes confirment que l'individu est constitué par des traces. L'humain, désormais reconnu comme étant un « Homme-trace », apparaît comme dépassant les cloisonnements entre individu et social, sujet et objet, esprit et corps, raison et émotion, vivant et non vivant. Avec la mise en évidence de ces porosités, la complexité du déchiffrement de la trace apparaît. Si l'individu est lui-même un « construit de traces » son interprétation du monde varie en fonction d'elles.

Les traces du corps instrumentalisées : l'exemple des médias

▪ *Libération* (juin, 2011)⁴⁷ : « J'ai essayé d'oublier, mais Les traces sont indélébiles »,

C'était en août 1982, trois semaines avant mon mariage. Une nuit, aux alentours de deux heures du matin, la gardaie civile est venue m'arrêter chez moi, elle m'accusait d'aider l'ETA. Je suis restée en garde à vue 150 heures. J'ai subi la torture. Tu entends les autres détenus hurler de douleur, tu sais que ton tour va arriver. J'ai connu les sacs plastiques sur la tête, les électrodes, les flexions. On t'oblige à rester des heures et des heures debout, jusqu'à ce que tu t'écroules de fatigue. On te tire les cheveux. Et quand enfin tu es seule dans la cellule, tu n'as qu'une envie c'est de mourir. Au bout de sept jours, j'ai été libérée, sans inculpation, rien. J'ai essayé d'oublier, je me suis mariée. Mais les traces sont indélébiles. Ma vie a changé.

Le titre de presse citant ce témoignage⁴⁸ reprend en titre « *J'ai essayé d'oublier mais Les traces sont indélébiles* ». Dans la mesure où elles sont considérées comme *indélébiles* ces traces pourraient être re-qualifiées par le journaliste en *empreintes*⁴⁹. En fait, les médias utilisent le terme trace dans des acceptions très différentes.

▪ *Le Parisien* (novembre 2014) : « Des sifflets qui laisseront des traces »

⁴⁶ Les ADN sont relevés dans des stations de métro qui donnent accès à des espaces différenciés – Le Bronx, Brooklyn, Manhattan et Queens, etc. – par leur identité culturelle et leurs pratiques, lesquelles varient en fonction de la présence d'un métissage plus ou moins important et plus ou moins fluctuant. Cf. B. GALINON-MELENEC, Épistémologie de la notion de trace, *Préface* du tome 3 de la série « l'Homme-trace » de CNRS éditions.

⁴⁷ *Libération*, 11 juin 2011.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ Cf. note plus haut.

« *Des sifflets qui laisseront des traces* », titre le journal en ligne *Le Parisien*, le 24 novembre 2014. La partie de l'article, accessible en ligne même aux non abonnés précise :

Les huées des militants pro-Sarkozy essuyées par Alain Juppé samedi, chez lui à Bordeaux, laissent augurer des lendemains tendus entre les deux rivaux pour 2017. Et difficiles pour ce parti qui craint la guerre des chefs. (...) Et si Nicolas Sarkozy s'était tiré une balle dans le pied en laissant les militants venus l'écouter samedi à Bordeaux siffler Alain Juppé ? L'épisode va laisser des traces et exacerber les tensions qu'à l'UMP (...) ⁵⁰.

En premier lieu remarquons que le titre « des sifflets qui vont laisser des traces » induit l'idée que la notion de trace n'est pas ici utilisée dans le sens de « infime résidu difficilement perceptible ». Ici, le terme trace renvoie plutôt au sens de « marquer », comme on marque un animal au fer rouge, pour y laisser une trace indélébile ⁵¹.

Le terme sifflet est ici utilisé au sens issu du latin *sibilus* (huées) ⁵², un son humain spécifiquement émis pour véhiculer une connotation critique. Ce son circule dans l'espace communicationnel spécifique à cette rencontre des militants de l'UMP. Il s'agit probablement d'une émission corporelle symbolique visant à assigner à Alain Juppé une place marginale au sein de ce parti. Celui qui lance le premier ce son affirme au groupe sa place au sein de cet acte créateur d'un positionnement organisationnel. Son comportement, hautement stratégique, vise à créer une atmosphère étayant des paroles exprimées à d'autres moments en vue également d'orienter l'opinion. Il investit ainsi des attitudes symboliques d'une personne qui souhaite faire autorité.

Si la définition de la trace est limitée à une inscription, la question se pose de savoir où celle-ci se situe au regard du rédacteur de l'article. Dans le cerveau des membres présents du parti politique français concerné ? C'est possible. Cette interprétation supposerait que l'auteur fasse ici référence aux inscriptions inscrites dans le cerveau, dans la matière corps.

Cette hypothèse n'est pas à exclure dans la mesure où depuis les années 1990, avec le développement des capteurs dans le corps vivant, il a été démontré que « la perception rétroagissait sur la structure neuro-cognitive des réseaux cérébraux » (Andrieux, 2015) ⁵³.

Pendant, rien ne prouve que les huées soient reçues selon l'intention de leurs auteurs. Les acteurs présents ne sont pas engagés de façon homogène.

50 Martine Chevalet, 24 novembre 2014, 7h, <http://www.leparisien.fr/espace-premium/actu/des-sifflets-qui-laisseront-des-traces-24-11-2014-4317235.php#xtref=https%3A%2F%2Fwww.google.com%2F>

51 Dans le contexte qui est ici le notre, le mot « propriété » doit être transposé en « caractéristique ».

52 Cf. « Siffler » in *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 2006, p. 3 503.

53 Bernard Andrieu, Nicolas Burel, Sabine Cornus, « Les traces émergentes des gestes du corps vivant dans le cosmomorphisme de l'enseignant » in B. Galinon-Méléneq, F. Liénard, S. Zliti, (dir.) tome 3 de *L'Homme-trace*, CNRS éditions, 2015.

L'immersion communicationnelle est certes de nature à provoquer l'émotion, à « chauffer les esprits ». Mais chacun sait qu'il assiste ici à une mise en scène (Goffman 1973)⁵⁴. Le résultat dépend donc en partie de la place de chacun (acteur sifflant ou spectateur-auditeur) et de la façon dont chacun ressent la justesse de l'émotion volontairement provoquée.

Ainsi, la trace des huées, supposée laisser des traces dans les cerveaux, va-t-elle être relayée par la journaliste qui inscrit sa mise en mémoire numérique via un média. À ce moment-là, elle crée une inscription scripturale qui transforme des traces hypothétiques et invisibles (celles inscrites dans le cerveau) en traces écrites sur le WEB. Trace des traces de l'interprétation de l'événement par la journaliste, l'article fabrique une réalité augmentée au moyen de l'*écrilectre médiatique* et en espère un effet immédiat grâce à la rapidité de circulation des données sur le WEB. Elle en attend aussi un ancrage mémoriel non seulement dans la *documentarisation* des médias mais également dans le cerveau des lecteurs.

Mais là encore, des limites existent. D'abord, celle de l'usage du numérique. Il est illusoire de croire que l'explosion de la communication numérique s'accompagne d'un usage qui touche toutes les populations.

La performativité de l'article dépend de la capacité d'usage des instruments de communication. Tous les sympathisants de l'UMP n'en sont pas familiers. Par exemple, les usagers peu expérimentés en TIC ont moins fréquemment un *smartphone* que les *digital natives*. Ils ne sont donc pas les récepteurs en temps réel de ce type de message qui ne constitue pas pour eux une source d'information.

Sauf à considérer qu'il existe un collectif de personnes investies dans les enjeux internes aux partis politiques, particulièrement ouverts à ce type d'usage, il est opportun de se demander qui est ciblé par l'évocation de ces huées en tant que producteur de traces. *A priori* ceux qui ont intégré cet usage informationnel dans des pratiques communicationnelles larges (par exemple celles des réseaux sociaux, professionnels ou non). Quant à ceux-là, encore faut-il qu'il fasse confiance au locuteur. Pierre Bourdieu (Bourdieu 1989)⁵⁵ avait déjà démontré en son temps que des lecteurs – de la presse – exposés à des articles issus de familles politiques différentes de la leur n'accordaient du crédit qu'aux dires des journalistes proches de leurs convictions politiques. Par quel miracle, les filtres cognitifs liés à un habitus individuel et social disparaîtraient-ils sous prétexte que le support n'est pas du papier ?

La société numérique peut-elle évacuer les traces de l'existence du corps ?

L'utopie d'une nouvelle société numérique associée à la fluidité communicationnelle et aux dépassements des différences, très en vogue depuis la fin du

54 Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Éditions de Minuit, 1973.

55 P. Bourdieu, « La dynamique des champs » in *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, p. 255-287.

XX^e siècle, se heurte aujourd'hui à l'émergence d'une méfiance généralisée liée aux révélations des processus techniques voilés. À la confiance dans un monde communiquant succède la crainte de l'instrumentalisation des données. Le XX^e siècle apparaît comme une société du risque, dans tous les domaines, y compris dans celui de la manipulation de l'écriture digitale.

La question qui se pose est de savoir si les manipulations des inscriptions digitales affaiblissent ou renforcent le processus de légitimation des informations disponibles sur le Web⁵⁶.

Il convient d'abord d'explicitier davantage le raisonnement qui conduit à considérer les « traces numériques »⁵⁷ comme un risque. Les textes qui circulent sur le WEB correspondent à une inscription digitale⁵⁸ dont la structure a été conçue par des informaticiens pour transformer le langage humain en un langage manipulable par la machine. Ils conçoivent également des logiciels qui opèrent des traitements des inscriptions digitales (calculs, transformations, documentarisation, etc.). Quand le résultat de ces manipulations multiples apparaît sur un écran, les inscriptions digitales initiales ont subi une véritable métamorphose. Même si celle-ci n'est pas toujours synonyme de cauchemar⁵⁹, elle n'est jamais exempte de risque. Le risque s'amplifie quand les usagers du numérique font circuler les écritures digitales visibles de façon virale, incontrôlable.

Tous les comportements deviennent traçables. Ils touchent aussi bien les domaines de la vie privée que ceux liés à l'activité professionnelle. Les effets de cette circulation d'informations non vérifiées sont potentiellement générateurs de graves perturbations pour les individus et les sociétés. Et cela d'autant plus que les écritures digitales sont résurgentes dans des temporalités et des contextes imprévisibles. Aussi, les moyens par l'intermédiaire desquels des données numériques deviennent visibles doivent-ils être convoqués. De même que les moyens employés pour les rendre actives et les structurer sous forme de figures - auxquelles le lecteur de l'écran trouve du sens, non pas parce qu'elles répondent à une ontologie *per se*, mais plutôt parce qu'elles correspondent à des formes d'expression transversales à un grand nombre d'individus, et qui ont en cela à voir avec le fonctionnement de la mémoire collective et avec son usage social.

Certains individus et, avec eux, les institutions, s'élèvent pour revendiquer « le droit à l'oubli numérique »⁶⁰. Plusieurs arguments soutiennent cette

56 Extrait du chapitre introductif (p. 7-19) de B. Galinon-Méléneec et S. Zlitni, *Traces numériques. De la production à l'interprétation*, CNRS, éditions, 291 pages, 2013.

57 Traces numériques est pris ici au sens de l'utilisateur ordinaire

58 Il s'agit d'une traduction en langage digital (0 ; 1).

59 Cf. B. Galinon-Méléneec, « Le numérique. De l'usage aux traces. Du fantasme au doute et au cauchemar » in *L'imaginaire de la représentation*, Denoit N. (dir.), Presses universitaires de Tours, 2013, p. 79-100.

60 La commission européenne a proposé le 25 janvier 2012 la mise en place d'une réglementation touchant les 27 États. Son but est de protéger les données personnelles en harmonisant la réglementation européenne. La commission européenne va même jusqu'à souhaiter instaurer le « droit à l'oubli numérique » et le « droit à la

revendication. D'une part, l'oubli serait inhérent au processus humain qui, en s'identifiant à ce qu'il y a de meilleur dans son histoire, pourrait se projeter et évoluer⁶¹. D'autre part, les acteurs sont en droit d'exiger le contrôle des informations qui concernent leur vie privée⁶².

Quand le corps vivant disparaît, laisser des traces numériques de son existence devient un nouvel enjeu de la présence *post-mortem*

Cependant, dans un sens opposé, de nombreux individus considèrent qu'exister aujourd'hui, c'est « s'individuer collectivement *via* le Web et être visible dans le collectif »⁶³. Beaucoup sont peu soucieux de la façon dont seront traitées les traces numériques que laissent leurs activités. Une des difficultés provient de ce que deviennent ces traces en cas de mort subite.

Le traitement *post-mortem* des traces numériques peut faire l'objet de décisions de legs lors du vivant de l'internaute ; le légataire peut alors gérer les traces léguées, mais il n'a pas la possibilité de supprimer le compte. Cette confiance en un internaute ne garantit pas ce qui sera fait de l'usage des traces lors du vivant de celui-ci. Dans le cas contraire, la famille peut choisir de garder le compte Facebook. Dans ce cas, l'origine de ce choix sera symbolisée par l'intitulé « *compte de commémoration* ». Mais, il n'y a que le titulaire du compte qui peut décider que son compte *Facebook* puisse être supprimé *post-mortem*. La solution la plus sûre est de choisir de supprimer le compte en cas de décès⁶⁴, car il est impossible d'imaginer à l'avance l'avenir des traces numériques.

Le choix du titulaire du compte révèle l'intérêt ou l'absence d'intérêt d'un individu en ce qui concerne le traitement ultérieur de ses traces numériques. Il y a là peut-être un excès de confiance – où une certaine inconscience – dans la durée de vie des traces numériques et dans le traitement qui peut en être fait.

Le traitement des traces numériques *post-mortem* : le rôle des hommes et des robots

Laisser des «traces numériques» est risqué parce que – comme nous l'avons dit précédemment – ces «traces», souvent qualifiées d'empreintes pour

portabilité » de son profil d'un site vers un autre.

61 Argument introduit par Isabelle Falque-Pierrotin, présidente de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) répondant à Antoine Garapon dans l'émission de France culture « Le bien commun ». Voir <<http://www.franceculture.fr/emission-le-bien-commun-le-droit-a-l-oubli-numerique-2012-03-22>>.

62 Ces propositions s'opposent à l'intérêt d'entreprises qui utilisent de plus en plus les données personnelles et au développement libéral du nouveau marché des données personnelles. D'où la question de savoir quels sont les acteurs qui vont réguler ce marché et quelle gouvernance sera mise en place.

63 Sur ces questions, cf. Louise Merzeau « Traces numériques et recrutement : du symptôme au cheminement », in B. Galinon-Méléneç, S. Zlitni, *Traces numériques*, tome de 2 de la série L'Homme-trace, CNRS éditions, 2013, p. 35-49.

64 Pour la procédure, consulter : <http://www.lesaffaires.com/blogues/carmela-guerriero/vos-activites-sur-les-medias-sociaux-laissent-elles-des-empreintes-virtuelles-permanentes-/579764>

signifier leur inscription durable, font l'objet d'une traduction en langage machine – le langage digital – très facilement manipulable par des logiciels et des robots. Ce qui signifie qu'il ne faut pas éliminer la possibilité de risques de manipulations effectuées par des robots qui utiliseraient les logiciels de façon autonome par rapport aux humains.

En fait, l'accessibilité des traces numériques est moins en cause que l'intérêt qu'on leur porte. Comment savoir par avance quelle raison – financière, juridique, économique, politique, scientifique, culturelle, sécuritaire, personnelle, etc. – peut pousser des descendants humains ou des robots à s'intéresser aux traces laissées par une personne à l'année « t-n ».

Conclusion : la relation, une interaction processuelle produisant la sémiotique incarnée de tout humain

Le regard humain discrétise le réel en fonction d'une relation dedans/dehors et encapsule ce qu'il a ainsi « distingué » par des mots. Le langage constitue une passerelle très utile dans l'échange entre humains et les taxinomies qu'il permet ont aussi largement contribué à l'évolution de la connaissance humaine. Mais, les catégorisations langagières qui soutiennent l'intelligibilité du monde ne sont que des commodités cognitives et culturelles pour parler le monde. Elles ne *sont* pas le monde. Elles conduisent l'humain à suivre de « *faux chemins bien entretenus, praticables* » (Wittgenstein 1997)⁶⁵. Du fait que le langage procède d'une logique de discontinuité et d'une grammatologie, sa capacité à décrire une réalité multi-échelles complexe (qu'il découvre peu à peu) est limitée. D'où la pertinence de faire évoluer le langage avec les découvertes progressives. C'est pourquoi, après avoir alerté sur le fait que la terminologie "trace", utilisée seule et dans son sens ordinaire, n'est qu'une facilité de langage pour évoquer des *traces processuelles*, nous avons tenté de présenter comment les processus en œuvre aboutissent à la production de ce l'on nomme ordinairement des "signes" et que nous nommons pour notre part « *signes-traces* » pour rappeler en permanence les processus sous-jacents à l'émergence du "signe". Nous avons illustré nos propositions par des exemples qui lèvent le voile sur *la fabrique de la trace*⁶⁶.

Une *sémiotique incarnée relationnelle* est en œuvre. La comprendre suppose de penser les relations complexes de l'humain qui, vivant dans un milieu multi-échelles, ignore encore trop souvent qu'il est fondamentalement un *Ichnosanthropos*⁶⁷, un *Homme-trace*, en ce qu'il est un construit de traces et

65 Cf. « The Big Typescript », Ludwig Wittgenstein : *Philosophical Occasions, 1912–1951*, in Hacker P.M.S., Wittgenstein, 1997, traduit au Seuil, 2000.

66 Nous avons donné d'autres exemples dans B. Galinon-Méléneq, « Epistémologie de la notion de trace », chapitre préface du tome 3 de la série *L'Homme trace*, *op. cit.* Cf. également : B. Galinon-Méléneq, « La trace cette grande muette a qui nous prêtons un langage », paragraphe conclusif de « Epistémologie de la notion de trace », 2015, *op. cit.*

67 C'est le nom que nous avons donné au e. laboratoire sur la trace que nous avons fondé pour permettre l'échange entre les chercheurs (de toutes les disciplines et de tous les pays) qui souhaitent travailler sur cette

un producteur de traces. Et si l'Homme-trace reconstituée, *signe-trace* après *signe-trace*, l'histoire de l'Évolution, c'est parce qu'il perçoit que concevoir son futur se confond avec la question fondamentale de l'origine de l'univers⁶⁸.



BIBLIOGRAPHIE

ALIVISATOS A-P., *et alii*, *The Brain Activity Map*, *Science*, 15 March 2013: 1284-1285, Published online 7 March 2013. Consulté le 11 mai 2013.

Andrieu B., Burel N., Cornus S., « Les traces émergentes des gestes du corps vivant dans le cosmomorphisme de l'enseignant » in *L'Homme-trace*, tome 3, CNRS éditions, 2015.

ARDOINO J., « *La complexité* ». *Le défi du XXI^e siècle : relier les connaissances*, Actes des journées thématiques organisées autour d'Edgar Morin, Paris 16-24 mars 1998. Paris, Seuil, 1999, p. 442-450.

BARTHES R., *La chambre claire*, Paris, Gallimard, 1980.

BATESON G., *Vers une écologie de l'esprit*, tome 1 et 2, Seuil 1995 et 2008.

BAUBY J-D, *Le Scaphandre et le papillon*, Pocket, 1998.

BERQUE A., (Traduction et glose de) Watsuji Tetsurô, *Fûdo. Le milieu humain*, Paris, Éditions du CNRS, 2011.

BERTHOZ A. (dir.), *Leçons sur le corps, le cerveau et l'esprit*, Paris, Odile Jacob, 1999.

BOURDIEU P., *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, collection Le sens commun, 1979.

DAMASIO A., *Spinoza avait raison, joie et tristesse*, Paris, Odile Jacob, 2003, p. 217

DAMASIO A., *L'erreur de Descartes*, Odile Jacob, 2005.

DARWIN Ch., *L'expression des émotions chez l'homme et les animaux*, Rivages, 2001.

DAVALLON J., JEANNERET Y., FLON E., Tardy C., « Traces d'écritures, traces de pratiques, traces d'identités », in *Actes du colloque international H2PTM'09*. Paris : Hermès-Lavoisier, 2009.

DERRIDA J., BENNINGTON G., *Jacques Derrida. Circonfessions*, Paris, Seuil, 1991.

DERRIDA J., *L'écriture et la différence*, Points Seuil, 1967, p. 165.

DERRIDA J., *Mal d'archives*, Paris, Galilée, 1995.

DESCOLA Ph., *Par-delà nature et culture*, Gallimard, 2005.

DOUGLAS L. *et alii*, « Respect for Similarity », *Psychological Review*, vol. 100, n° 2, 1993, p. 254-278.

ECO U., *Kant et l'ornithorynque*, Paris, Grasset, 1997.

FOUCAULT M., *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.

FOUCAULT M., *L'écriture de soi*, « L'écriture de soi », *Corps écrit*, n° 5 : L'Autoportrait, février 1983, p. 3-23. Dits Écrits tome IV texte n° 329.

GALINON-MÉLÈNEC B., « *Épistémologie de la notion de trace* », Préface du tome 3 de la série *L'Homme-trace*, CNRS éditions, 2015.

problématique ; cf. <https://rightunivlehavre.wordpress.com/ichnosanthropos/>.

68 L'origine de l'univers peut-elle être la trace de rien ?

GALINON-MÉLÉNEC B., « The future of the “Homme-trace” » in *NETCOM* n° 28, 2014, p. 107-130. Open source : <http://netcom.revues.org/1554>.

GALINON-MÉLÉNEC B., « Des signes-traces à l'Homme-trace. La production et l'interprétation des traces placées dans une perspective anthropologique », dans Mille A. (dir.), *De la trace à la connaissance à l'ère du web*, *Intellectica*, 2013/1, n° 59, p. 89-113.

GALINON-MÉLÉNEC B., « Expérience incarnée, construction cognitive et jugement : Le rôle des « signes-traces » du corps dans la signification » dans Boutaud JJ, Berthelot-Guiet K., (dir.), *Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication*, RFSIC, n° 3, 2013.

GALINON-MÉLÉNEC B., MARTIN-JUCHAT F., « Du genre social au genre incorporé : le “corps genré” des SIC » in Bernard F. et Loneux Ch. (dir.), *Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication*, RFSIC, n° 4, 2013.

GALINON-MÉLÉNEC B., ZLITNI S., « L'Homme-trace, producteur des traces numériques : la fonction paravent de l'écran » in *Traces numériques. De la production à l'interprétation*, Paris, CNRS éditions, série L'Homme-trace, tome 2, 2013, p. 7-19.

GALINON-MÉLÉNEC B., « Le numérique. De l'usage aux traces. Du fantasme au doute et au cauchemar » in *L'imaginaire de la représentation*, Denoit N. (dir.), Presses universitaires de Tours, 2013, p. 79-100.

GALINON-MÉLÉNEC B. (dir.), *L'Homme trace. Perspectives anthropologiques des traces contemporaines*, Paris, Cnrs éditions, 2011.

GALINON-MÉLÉNEC B., « L'universalité de la trace. Le XXI^e siècle, siècle de la trace ? » in *L'Homme-trace*, CNRS éditions, série L'homme-trace, tome 1, CNRS éditions, 2011, p. 30-55.

GALINON-MÉLÉNEC B. et MONSEIGNE A., « La sémiotique des “signes-traces” appliquée au recrutement : Le cas de la recherche du “bon candidat” via les traces numériques » in *Communication & organisation*, n° 39, p. 111-123, 2011.

GINSBURG C, *Traces. Racines d'un paradigme indiciaire*, in *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*. Paris, Flammarion, 1989, p. 139-180.

GOFFMAN E., *La mise en scène de la vie quotidienne*, Éditions de Minuit, 1973.

GOODY J., *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Editions de Minuit, 1979.

HACKER P.M. S., *Wittgenstein*, London, Phoenix, 1997, traduction française, Seuil, 2000.

HALBWACHS M., *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1950.

HALBWACHS M., *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, [1925], 1994.

HALL E., *La dimension cachée*, Paris, Seuil, 1978.

HAWKING S., MLODINOW L., *A briefer history of time*, Bantam ; Reprint edition 2008.

JEANNERET Y., « Complexité de la notion de trace. De la trace au tracé » in B. Galinon-Méléneç, « *L'Homme trace* », CNRS éditions 2011.

JEANNERET Y., « Les chimères cartographiques sur L'Internet. Panoplie représentationnelle de la "traçabilité" sociale », in tome 2 de la série « *L'Homme-trace* », CNRS éditions, 2013.

JEANNERET Y., « Représentations, altérations, identification : le signe-trace dans l'industrie des écritures », Post-face du tome 3 de la série « *L'Homme trace* », CNRS éditions 2015.

JEANNERET Y., *Penser la trivialité, Volume 1. La vie des êtres culturels*, Lavoisier, Hermès sciences, Paris, 2008.

KAHEMAN D, *Système 1/système 2 : les deux vitesses de la pensée*, Flammarion essais, 2012.

KEVE T., *TRLAD: the physicists, the analysts, the kabbalists*, Kindle eBook, 2012.

KLEIN E., *Discours sur l'origine de l'univers*, Paris, Flammarion, 2010.

LELEU-MERVIEL S. « Traces, information et construit de sens » dans MILLE A., *Intellectica*, n° 59, 2013, p. 65-88.

LEROI-GOURHAN H., *Le geste et la parole*, vol. 1, Paris, Armand Colin, 1964.

LEVI-STRAUSS C., « Hommage à Margaret Mead », *Courrier de l'UNESCO*, volume 32, Paris, 1979.

LEVINAS E., « A priori et subjectivité », *Revue de métaphysique et de morale*, n° 4, 1962, p. 490-497.

MERLEAU-PONTY M., *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1976.

MERZEAU Louise « Traces numériques et recrutement : du symptôme au cheminement », in Galinon-Méléne B., Zlitni S., *Traces numériques*, tome de 2 de la série *L'homme-trace*, CNRS éditions, 2013, p. 35-49.

MORIN E., *La complexité humaine*, Flammarion, 2008.

PATOU-MATHIS M., *Préhistoire de la violence et de la guerre*.

PEIRCE C. S., 1931-1935, *Collected Papers*, Cambridge, Harvard University Press.

REY A., *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 2006.

RICCEUR P., *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.

RICCEUR P., *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990.

SERRES A., « Quelle(s) problématique(s) de la trace », *Séminaire CERCOR*, 2002.

SIMON H. A., LE MOIGNE J. L., SFEZ L., « Débat » dans Sfez. L. *Critique de la communication*, Paris, Seuil, 1988, p. 364-372.

SIMONDON G., *L'individuation psychique et collective*, Aubier, Paris, 1989, 1995.

SOUCHIER E., « Voir le web et deviner le monde. La "cartographie" au risque de l'histoire de l'écriture », dans Galinon-Méléne B. et Zlitni S., *Traces numériques. De la production à l'interprétation*, Paris, Éditions du CNRS, série *L'Homme-trace*, 2013, p 213-234.

THOM, R., *Esquisse d'une sémiophysique*, Paris, Inter Éditions, 1988.

TIERCELIN C., *C.S. Peirce et le pragmatisme*, Paris, PUF, 1993.

VARELA F. J., Thompson E., Rosch E., *The Embodied Mind: Cognitive Science and Human Experience*. Cambridge: MIT Press, 1991.

WATZLAWICK P., *La réalité de la réalité*, Seuil, 1976.

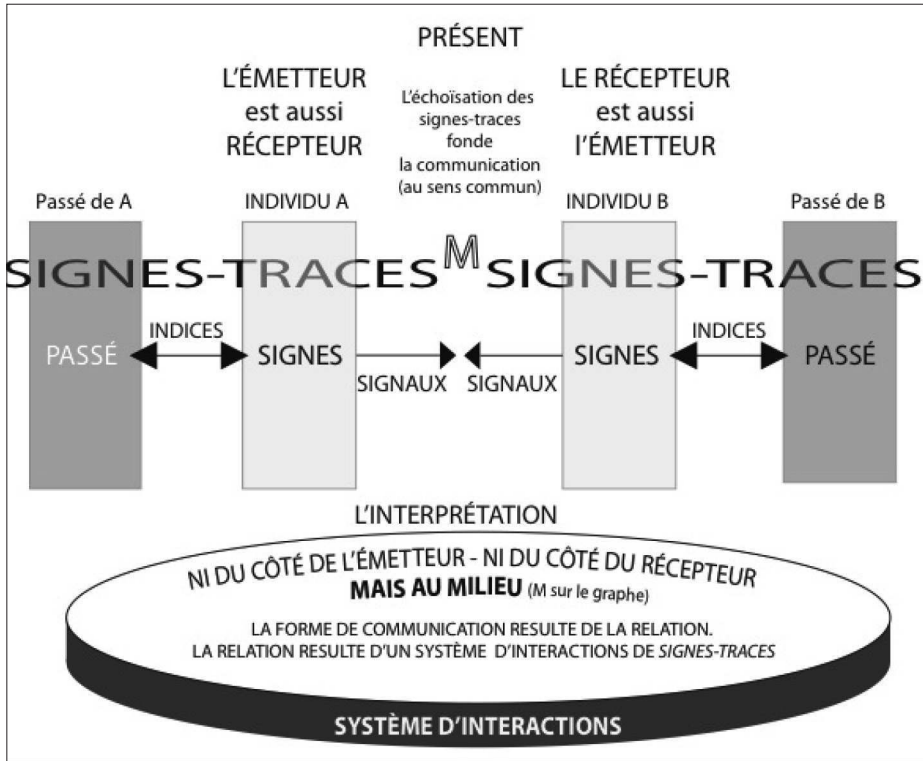
WINKIN Y., « Sur les traces de Gregory Bateson et Margaret Mead. Essai de reconstitution d'une chaîne mimétique à partir de Balinese Character », *Hermès, La Revue*, 1998/1 (n° 22), p. 83-90.

Résumé : L'appellation « Homme-trace » qui, initialement, renvoie au postulat que « tout humain est à la fois construit de traces et producteur de traces, le tout fonctionnant en système », ne peut-elle pas aussi recouvrir le rôle existentiel de l'humain dans la fabrique de la notion de trace ?

Mots-clés : épistémologie, l'humanité de la connaissance de la trace, l'anthropologie de l'« Homme-trace », relations et sémiotique incarnée, traces processuelles, système, complexité.

Abstract : *Humans can be defined as «L'Homme-trace» since they are the product of their history – their own and that of the generations before them – they are both «un construit de traces» («a construct of traces») and «a producer of traces». The two dimensions operate in a complex system of interactions. Can't this definition also comprise the existential role of humans in the fabric of the notion of trace?*

Keywords : *Epistemology, The anthropology of the «Homme-trace», Embodied traces, relationships and semiotics, «Traces processuelles», System, Complex.*



Le paradigme des signes-traces
Galinon-Méléneq, 2011

